Nouveau portail RSE

Economie La Canopée

Dans un contexte où les réglementations RSE sont de plus en plus nombreuses, le Portail RSE offre aux entreprises la possibilité de **se renseigner sur ses obligations** et de **s'y conformer directement sur la plateforme** ou en étant redirigé vers les plateformes ministérielles adéquates.

A terme, nous avons l'ambition de proposer aux entreprises un espace unique gratuit pour renseigner leurs indicateurs ESG (Environnement, Social, Gouvernance) et piloter leurs obligations extra-financières.

> https://portail-rse.beta.gouv.fr/

Publié le 19 décembre 2023